

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **9 (1864)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En outre une chopine de bon vin, par homme, et les suppléments habituels de l'ordinaire ; supposons les composés comme plus haut de

matières azotées 26.80 et carbone 76.02

Cela faisait, avec les fournitures de 136.50 » 269.—

un total, en matières azotées, de 163.30 et carbone 345.02

Si on compare cette ration avec celle indiquée par M. de Gasparin, comme ration de travail, de matières azotées 169 et carbone 319, on voit qu'il n'y a pas d'excès, puisque l'air des montagnes exige plus de carbone que celui des plaines.

Cette riche alimentation n'a pas peu contribué, non-seulement à prévenir plusieurs maladies, mais encore à maintenir un excellent esprit de discipline et d'entraînement pendant les marches fatigantes des montagnes ; et dans notre armée de milices une ration supplémentaire de viande et de café devrait être réglementée pour tous les cas de travaux fatigants. Cette ration éviterait peut-être des expériences sur la vérité du proverbe :

Ventre affamé n'a pas d'oreilles.

BIBLIOGRAPHIE.

M. Rodolphe de Steiger, de Berne, publie maintenant sur les généraux bernois, depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, une collection de portraits accompagnés de notices biographiques. Cet ouvrage terminé, il se propose de publier, de la même manière, les généraux suisses et d'abord les Argoviens et les Vaudois ; ces derniers divisés en deux séries, l'une de 1536 à 1798, l'autre de 1798 jusqu'à nos jours.

Cent et trois souscripteurs, pour la plupart bernois, ont répondu à l'appel de M. de Steiger, et nous espérons que les Vaudois ne resteront pas en arrière lorsqu'il s'agit d'aider à la publication d'une page si glorieuse et si mal connue de notre histoire cantonale.

M. de Steiger a puisé ses matériaux aux meilleures sources ; depuis longues années, il s'occupe avec conscience des recherches dont il publie maintenant le résultat. Un séjour de 2 1/2 ans à Paris lui a permis de consulter les archives de la guerre ; cela et ses relations naturelles l'ont mis à même de découvrir des hommes et des faits ignorés jusqu'ici ; enfin, nous ne craignons pas d'affirmer que personne ne regrettera d'avoir contribué par sa souscription à l'érection d'un monument national vaudois qui manquait jusqu'à présent.

L'auteur, aussi impartial que possible, range parmi les généraux vaudois tous les officiers de cette nationalité qui ont atteint ce grade sous la domination bernoise ; il nous restitue de plus tous les Vaudois qui étaient comptés comme Bernois, en leur qualité de bourgeois de la ville souveraine. Ce procédé, unique jusqu'à présent, mérite notre reconnaissance ; prouvons-la en souscrivant en masse à l'ouvrage en question.

Il est inutile de dire que les notices biographiques sont faites en conscience ; l'auteur des *Régiments suisses à Naples* est connu ; mais il est bon de savoir que les portraits photographiés qui accompagnent le texte sont *presque tous* tirés de portraits originaux.

L'ouvrage paraîtra s'il se trouve 100 souscripteurs. Le prix de souscription est de 30 francs.

On s'adresse pour les abonnements à M. R. de Steiger, à Berne, place de l'Hôtel-de-ville, ou à MM. Delafontaine et Comp^e, libraires, à Lausanne, place de la Palud.

Neuchâtel, avril 1864.

DE MANDROT, lieutenant-colonel fédéral.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le comité central de la Société militaire fédérale a adressé aux sections cantonales la circulaire suivante :

Fribourg, le 30 mars 1864.

CHERS CONFÉDÉRÉS, CHERS FRÈRES D'ARMES,

Conformément à la décision de la dernière assemblée générale tenue à Sion le 17 août 1863, et désignant la ville de Fribourg comme lieu de la prochaine réunion, l'ancien comité a procédé à la nomination de ses successeurs et a composé le nouveau comité de la manière suivante :

MM. Von der Weid, colonel cantonal, président ; Reynold, colonel cantonal, vice-président ; Hartmann, Ls, lieutenant-colonel fédéral ; Muller, Ch., capitaine aide-major, caissier ; auxquels a été adjoint en qualité de secrétaire M. Marchand, Ch., capitaine fédéral.

Depuis peu en possession des archives et de la caisse de la Société, nous avons l'honneur de vous aviser que nous avons pris en mains la direction de ses affaires. Tous nos efforts tendront à justifier la confiance dont nous avons été honorés et à ne pas rester trop au-dessous de nos devanciers.

La réunion de 1864 aura lieu dans le courant du mois d'août ; l'époque précise vous en sera ultérieurement communiquée. Puisse-t-elle être favorisée par les circonstances et voir les défenseurs de la patrie se presser en grand nombre autour du drapeau fédéral, cet emblème glorieux de notre indépendance, ce signe de ralliement de tous les Suisses dignes de ce nom.

Fiers et heureux d'être les gardiens fidèles de ce précieux dépôt, nous vous promettons, chers confédérés et frères d'armes, un accueil aussi sympathique et aussi cordial, qu'il sera dépourvu de luxe et de faste.

L'histoire contemporaine nous montre une petite nation luttant avec courage et persévérance contre les forces écrasantes de deux puissantes monarchies. Que cet exemple, que nous aussi sommes résolus à suivre, stimule notre ardeur dans la poursuite du progrès, et consolide de plus en plus parmi nous l'union et la concorde.